



Mise en oeuvre de la Directive européenne n°92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages

## Document d'Objectifs des sites Natura 2000

**FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales »  
et  
FR9101464 « Fort de Salses »**

### *Diagnostic écologique du site de Prats-de-Sournia / Trévillach*

Conseil Général des Pyrénées-Orientales  
Hotel du Département  
24 quai sadi-carnot  
66906 Perpignan



**Financements :**

80% Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement  
20 % Conseil Général des Pyrénées-Orientales

**Maître d'ouvrage :**

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, via la Direction Départementale des Territoires de la Mer des Pyrénées-Orientales (DDTM 66)

Responsable du dossier : Ghislaine ESCOUBEYROU, chargée des espaces naturels et de Natura 2000 à la DDTM des Pyrénées-Orientales

Suivi du dossier : Nathalie LAMANDE, chef de projet Natura 2000 à la DREAL Languedoc-Roussillon

**Opérateur local** : Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Coordination : Caroline SENTENAC, conservatrice de la Réserve Naturelle de Nyer

Rédaction : Fanny BARBE, Emilie BARTHE, Marie-Odile DURAND, chargées de mission Natura 2000

Rapporteur scientifique : Jocelyn FONDERFLICK, SupAgro Florac - Enseignant en Biologie-Ecologie

**Études :**

EKO-LOGIK & Myotis : études des sites de Nyer, Fuillà, Sirach, Désix et Montalba  
Biotope & ENE : étude du Fort de Salses

Ce rapport doit être cité comme suit :

BARBE F., DURAND M-O, BARTHE E., 2011 - Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Fort de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Diagnostic écologique du site de Prats-de-Sournia / Trévilach Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 18p.

**Document d'Objectifs des sites Natura 2000**  
**FR9101464 « Fort de Salses »**  
**et**  
**FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales »**

**Diagnostic écologique**  
**du site de Prats-de-Sournia / Trévillach**

<u>1. Les habitats naturels.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1. La méthode d'identification et de cartographie des habitats naturels.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1.1. La méthodologie d'inventaire des habitats naturels.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1.2. La typologie des habitats communautaires : code « corine », EUR27.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1.3. La typologie des habitats non communautaires.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1.4. La prospection de terrain.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1.5. La saisie des relevés de terrain.....</u>	<u>2</u>
<u>1.2. La caractérisation et la cartographie des habitats naturels communautaires.....</u>	<u>3</u>
<u>1.2.1. La ripisylve.....</u>	<u>5</u>
<u>1.2.2. L'habitat forestier (hors ripisylve).....</u>	<u>5</u>
<u>1.2.3. Terres agricoles et paysages artificiels.....</u>	<u>5</u>
<u>1.2.4. Lande, fruticée, pelouse et prairie.....</u>	<u>5</u>
<u>2. Les habitats d'espèces .....</u>	<u>6</u>
<u>2.1. La méthode d'étude et de cartographie des habitats d'espèces.....</u>	<u>6</u>
<u>2.2. Suivis de l'occupation du gîte.....</u>	<u>6</u>
<u>3. Analyse écologique.....</u>	<u>14</u>

## 1. Les habitats naturels

### 1.1. La méthode d'identification et de cartographie des habitats naturels

#### 1.1.1. La méthodologie d'inventaire des habitats naturels

Sur l'ensemble des noyaux contenus dans le site Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », les inventaires ont été réalisés par photo-interprétation à l'échelle 1/5000<sup>ème</sup> et par le biais de prospections sur le terrain.

#### 1.1.2. La typologie des habitats communautaires : code « corine », EUR27

Les habitats d'intérêt communautaire seront définis en fonction du code Corine et code Natura 2000 en référence à la définition phytosociologique de l'habitat sur la base des référentiels EUR27 et CORINE Biotope.

#### Définitions :

- **CORINE Biotopes** (*Coordination of Information on Environment*) est le document de référence décrivant et codifiant tous les habitats européens, même ceux qui ne sont pas concernés par la Directive Habitats Faune Flore.

- **EUR27** est la dénomination du Manuel d'Interprétation des Habitats de l'Union Européenne, qui a été rédigé par la Commission Européenne afin de faciliter l'identification des habitats concernés par la Directive Habitats Faune Flore. Ce manuel instaure notamment la codification spécifique à Natura 2000, qui est celle en usage dans les **Cahiers d'Habitats**.

#### 1.1.3. La typologie des habitats non communautaires

Les habitats naturels non communautaires sont représentés sous forme d'unités fonctionnelles définies à partir du code Corine avec "une seule décimale", ou selon les cas avec deux décimales (selon le degré de précision).

#### 1.1.4. La prospection de terrain

Les prospections de terrain se sont déroulées durant l'année 2008, elles ont été réalisées par l'opérateur du site Natura 2000. Elles ont consisté à :

- remplir une fiche de terrain (cf annexe 5) et à caractériser l'habitat ;
- préciser ou redélimiter les polygones définis à partir des photographies aériennes ;

L'identification des habitats sur le terrain s'est appuyée sur le code Corine Biotopes et les Cahiers d'habitats Natura 2000.

La cartographie s'est faite en identifiant la présence d'espèces indicatrices et/ou des conditions écologiques caractéristiques.

#### 1.1.5. La saisie des relevés de terrain

Au bureau, les informations ont été retranscrites sous format informatique :

- digitalisation des polygones sous Map Info 7.5 pro.

## 1.2. La caractérisation et la cartographie des habitats naturels communautaires

16 habitats naturels sont recensés dans le périmètre du site de Prats de Sournia - Trévilach, 4 sont d'intérêt communautaire dont un est « prioritaire » :

**Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site**

Code N2000	Nom Natura200	Etat de conservation sur le site	Surface de l'habitat d'intérêt communautaire (m <sup>2</sup> )
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Inconnu	/
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	Inconnu	109 324,65
6210	Pelouses sèches semi naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Inconnu	35 577,14
8210	Pentes rocheuses calcaire avec végétation chasmophytique	Inconnu	89 982,66

\* habitat d'intérêt communautaire prioritaire

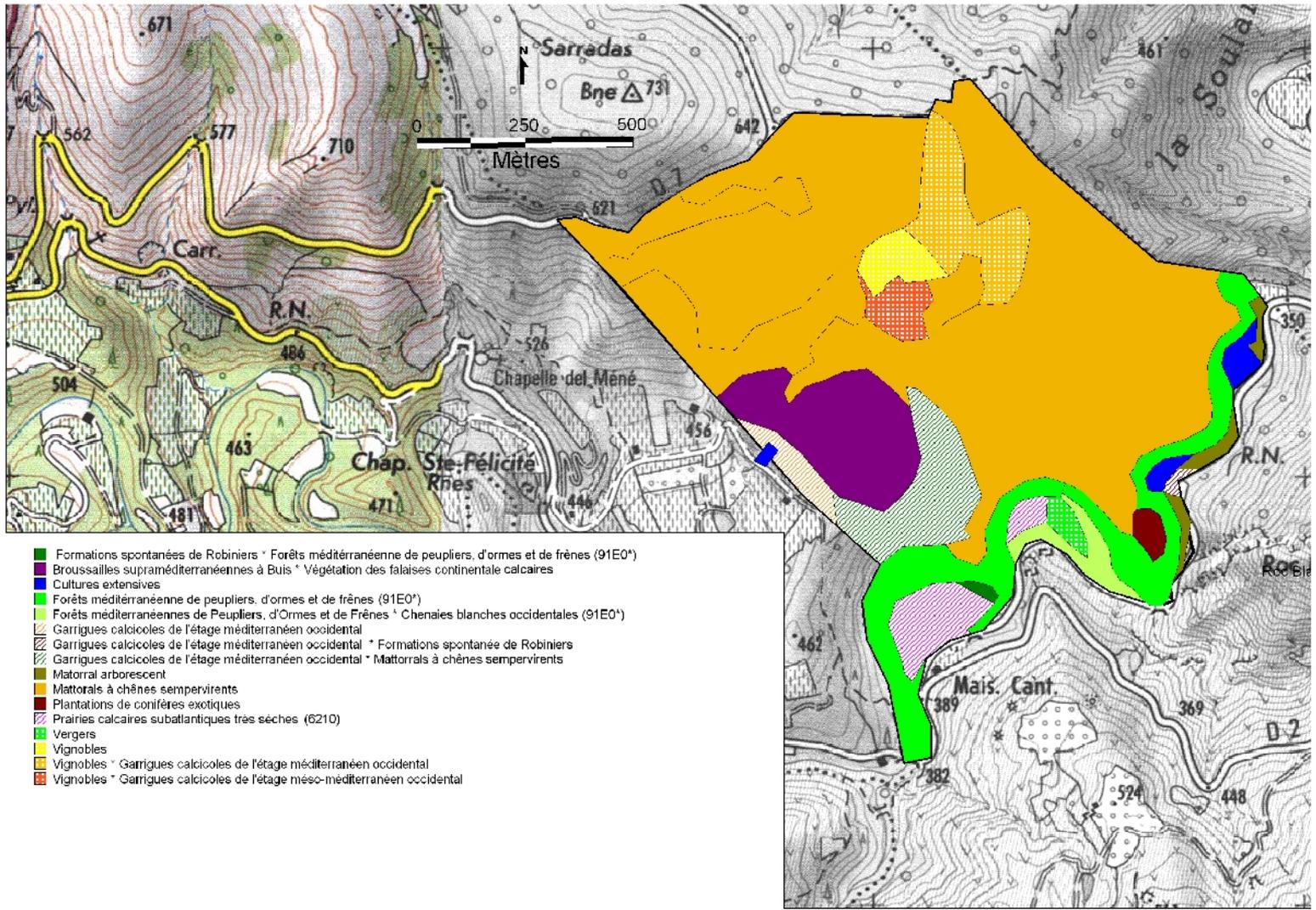


Figure 1: cartographie des habitats naturels présents sur le site

### **1.2.1. La ripisylve**

La ripisylve est représentée sur le site par une « Forêt alluviale à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* », habitat communautaire prioritaire, formant un couloir ouvert continu.

### **1.2.2. L'habitat forestier (hors ripisylve)**

En faible proportion sur le site, il est représenté par deux polygones formés d'une forêt méditerranéenne, où les aulnes, peupliers et frênes sont accompagnés sur l'un d'une chênaie blanche et sur l'autre d'une formation spontanée de Robiniers.

### **1.2.3. Terres agricoles et paysages artificiels**

Plusieurs types d'agriculture sont présents sur le site :

- une plantation de conifère exotique ;
- des vignes : une seule parcelle sur les trois vignes présentes est entretenue à « la croix de fer » ;
- une parcelle en arboriculture ;
- des secteurs de cultures extensives en blé et orge.

### **1.2.4. Lande, fruticée, pelouse et prairie**

- Du matorral arborescent, représenté en majorité par celui à chênes sempervirents occupe la plus grande surface du site (de la ripisylve à la « croix de fer ») ;
- Les zones de garrigue sont éclatées en plusieurs secteurs et peuvent être accompagnées par le Chêne vert ou par une formation spontanée de Robiniers ; elles sont représentées également par des broussailles à buis.
- Deux secteurs de prairies sèches subsistent sur le site.

## 2. Les habitats d'espèces

### 2.1. La méthode d'étude et de cartographie des habitats d'espèces

L'étude du gîte a été réalisée par un groupement de prestataires formé du bureau d'étude Eko-Logik et de l'association Myotis. La phénologie de chaque espèce présente dans la cavité a pu être déterminée, ainsi que leur localisation.

L'étude des habitats de chasse, a été réalisée par l'opérateur à partir de la cartographie des habitats naturels, à l'appui d'une méthodologie permettant d'évaluer l'attractivité potentielle des habitats pour les chauves-souris (Groupe Chiroptère de la SFEPM, Michel Barataud, 2004<sup>1</sup>).

Cette méthodologie a été appliquée dans le strict périmètre du site Natura 2000 alors même que le rayon d'action des espèces considérées (Petit murin et Rhinolophe euryale) est largement supérieur aux limites du sites Natura 2000. Malgré cette limite majeure, la cartographie a été réalisée pour pouvoir hiérarchiser les enjeux des habitats par rapport à la problématique chauves-souris.

### 2.2. Suivis de l'occupation du gîte

C'est une cavité naturelle qui présente plusieurs ouvertures, et au sein de laquelle les températures sont élevées et donc favorables aux mises bas en période estivale. Mentionnée par Salvayre (1977) comme habitat et nurserie à chauves-souris, elle a été localisée par le Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon (GCLR) en 2005.

La fréquentation du gîte en **période estivale** se caractérise par:

- la présence d'effectifs cumulés très élevés de chauves-souris à partir du mois de juin avec un maximum d'environ 1740 individus (adultes + juvéniles en août 2009).
- La présence régulière de quatre espèces sur cette période :

Le **Rhinolophe euryale** (Nmax=1400) et le **Petit murin** (Nmax =210) occupent le site pour la mise bas et l'élevage des jeunes. Les femelles gestantes de ces deux espèces sont arrivées tardivement, durant la première quinzaine de juin. Le nombre de naissance en 2009 est estimé à 350 juvéniles de Rhinolophes euryales et 80 juvéniles de Petits murins.

Le **Murin de Capaccini** (Nmax = 130) et le **Minioptère de Schreibers** (Nmax = 50) sont présents en effectif plus limités et semblent utiliser la grotte du Désix uniquement pour l'estivage (pas de reproduction avérée).

A noter qu'en 2008, les résultats du suivi avaient mis en évidence une fréquentation plus ponctuelle de la cavité en période estivale, sans que la mise bas ait pu être attestée sur le site.

---

1

Durant la **période hivernale** on observe une occupation de la cavité qui se caractérise par :

- de faibles effectifs de chauves-souris en hiver (un **Petit rhinolophe** et 1 **Grand rhinolophe** février 2009).
- le transit printanier de **Grands rhinolophes** constaté au cours du mois de mars en 2008.

**Le suivi réalisé en 2008 et 2009 met en évidence que le gîte est fréquenté par les chauves-souris :**

- **en mise bas : Rhinolophe euryale, Grand/ Petit murin**
- **en période estivale (sans mise bas) : Murin de Capaccini, Minioptère de Schreibers**
- **en hibernation : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe**
- **en transit : Grand rhinolophe**

Durant l'été 2008 la cavité a été désertée après la mise bas ce qui indique que l'élevage des jeunes s'est déroulé dans une autre cavité.

Ce fait, au delà des variations interannuelles de l'occupation de la cavité (liées aux conditions climatiques ou à un dérangement inhabituel), souligne l'existence d'un autre gîte estival majeur pour ces deux espèces.

### 2.3. Les habitats de chasse potentiels

A partir des cartographies des habitats naturels réalisées dans le périmètre Natura 2000, l'attractivité potentielle de ces habitats pour les chauves-souris a été évaluée selon la méthodologie élaborée par le Groupe chiroptère de la SFEPM et Michel Barataud (2004).

Cette méthode utilise certains critères (indice de lisière, structure et type d'habitat), admis dans la bibliographie comme étant sélectionnés positivement ou négativement par des espèces de chauves-souris données. Cette méthodologie a été définie en tenant compte de certaines limites, comme décrit dans le chapitre 2.1.

Ainsi, même si la cartographie a été réalisée uniquement sur les périmètres Natura 2000 et donc ne représente qu'une vision atrophiée des terrains de chasse réels, cette analyse a été jugée nécessaire pour présenter le potentiel en terrain de chasse des habitats présents sur le site.

Elle servira par la suite pour hiérarchiser les habitats naturels présents, permettant ainsi de hiérarchiser les enjeux.

Les espèces pour lesquelles la méthodologie a été appliquée sont le Rhinolophe euryale et le Petit murin, espèces se reproduisant toutes deux dans la grotte.

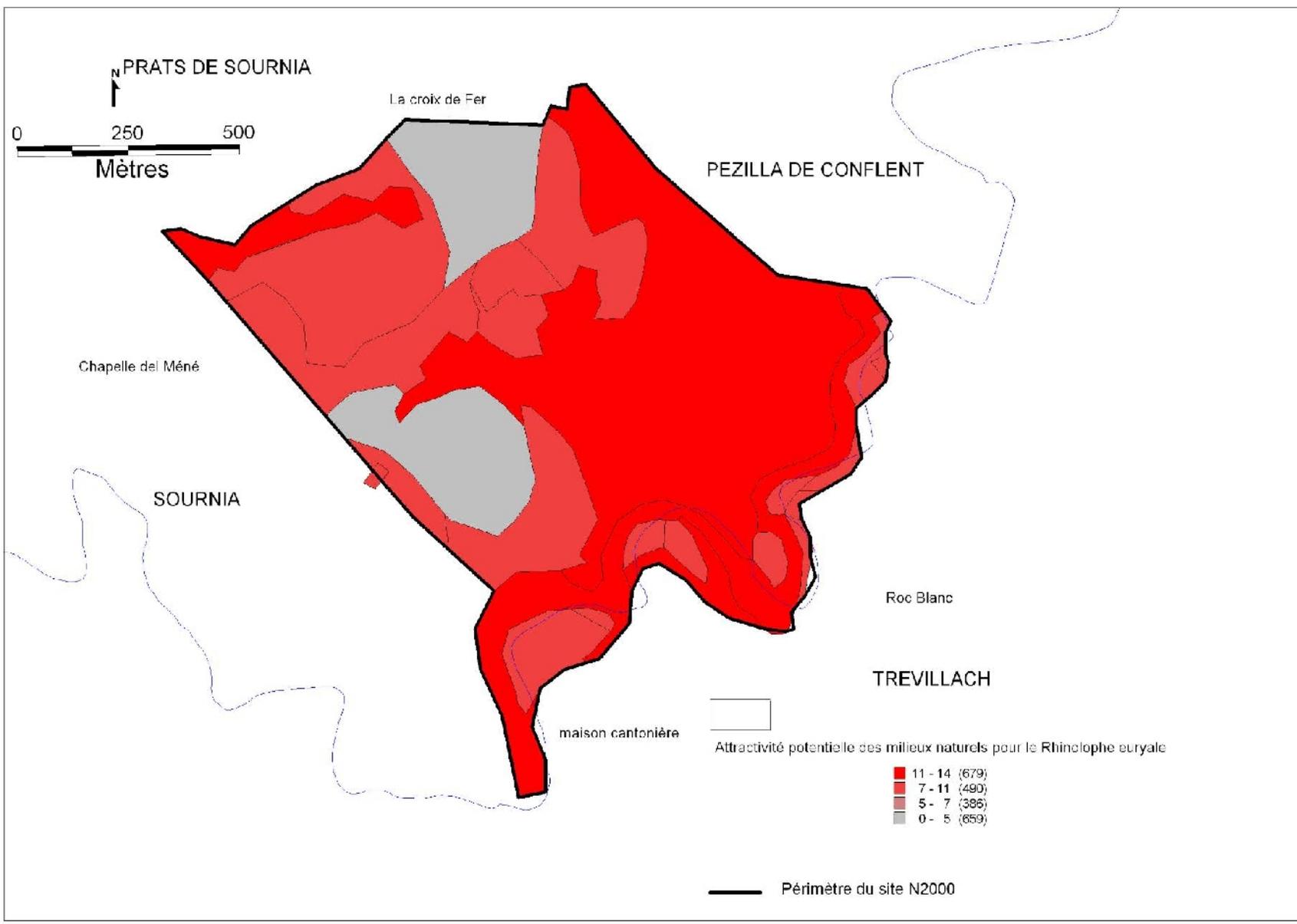
Le Tableau 2 ci-dessous synthétise les résultats des cartographies élaborées (cf Figure 2 et Figure 3) pour le Rhinolophe euryale et le Petit murin. Il présente l'attractivité des habitats naturels du site en fonction du type de sélection des habitats par ces espèces :

- si l'habitat est sélectionné positivement, il apparaît selon un dégradé de couleur allant du jaune au rouge;
- s'il est sélectionné négativement il apparaît selon un dégradé de couleur verte.

Un habitat sélectionné positivement est dit « potentiellement attractif » pour l'espèce, et un habitat sélectionné négativement est dit « potentiellement pas attractif ».

**Tableau 2: gradient de sélection des habitats par les chauves-souris en mise-bas**

Nom CORINE biotope de l'habitat	Code N2000	Rhinolophe euryale	Petit Murin
Forêts méditerranéennes de peupliers, d'aulnes et de frênes	91E0*	++++	++
Formations spontanées de Robiniers + Forêt méditerranéenne de peupliers, d'aulnes et de frênes	91E0*	+++	++++
Matorral arborescent	NC	+++	-
Matorrals à chênes sempervirents	NC	+++	- à ++++
Vergers	NC	+++	++
Plantations de conifères exotiques	NC	++	++
Prairies calcaires subatlantiques très sèches	6210	++	++++
Garrigues calcicoles de l'étage méditerranéen occidental + végétation arbusto-arborée associée	NC	++	++++
Cultures extensives	NC	++	+ à ++++
Garrigues calcicoles de l'étage méditerranéen occidental	NC	+	++++
Vignobles	NC	+	+ et ++++
Broussailles supra méditerranéennes à Buis	8210	--	--



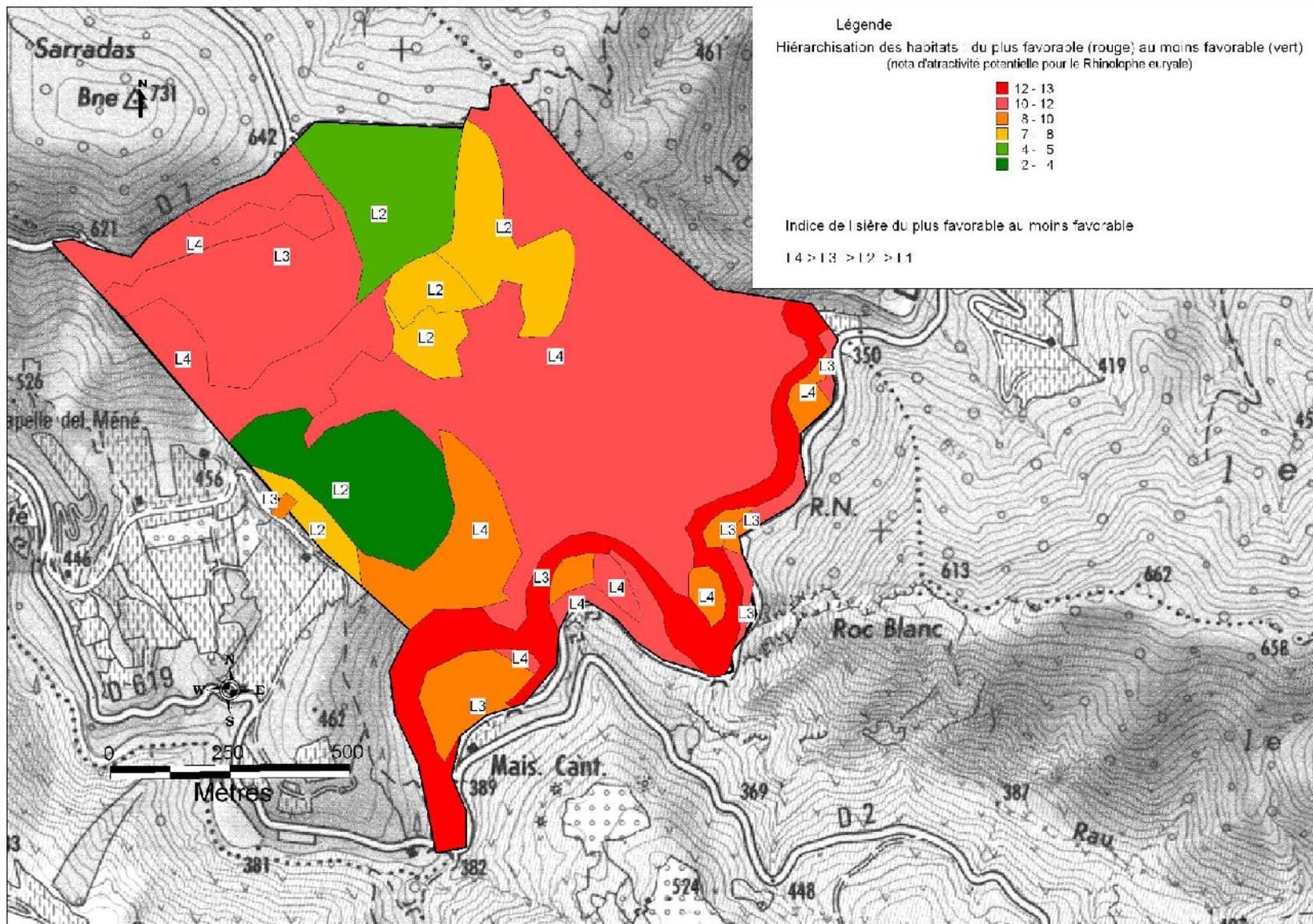
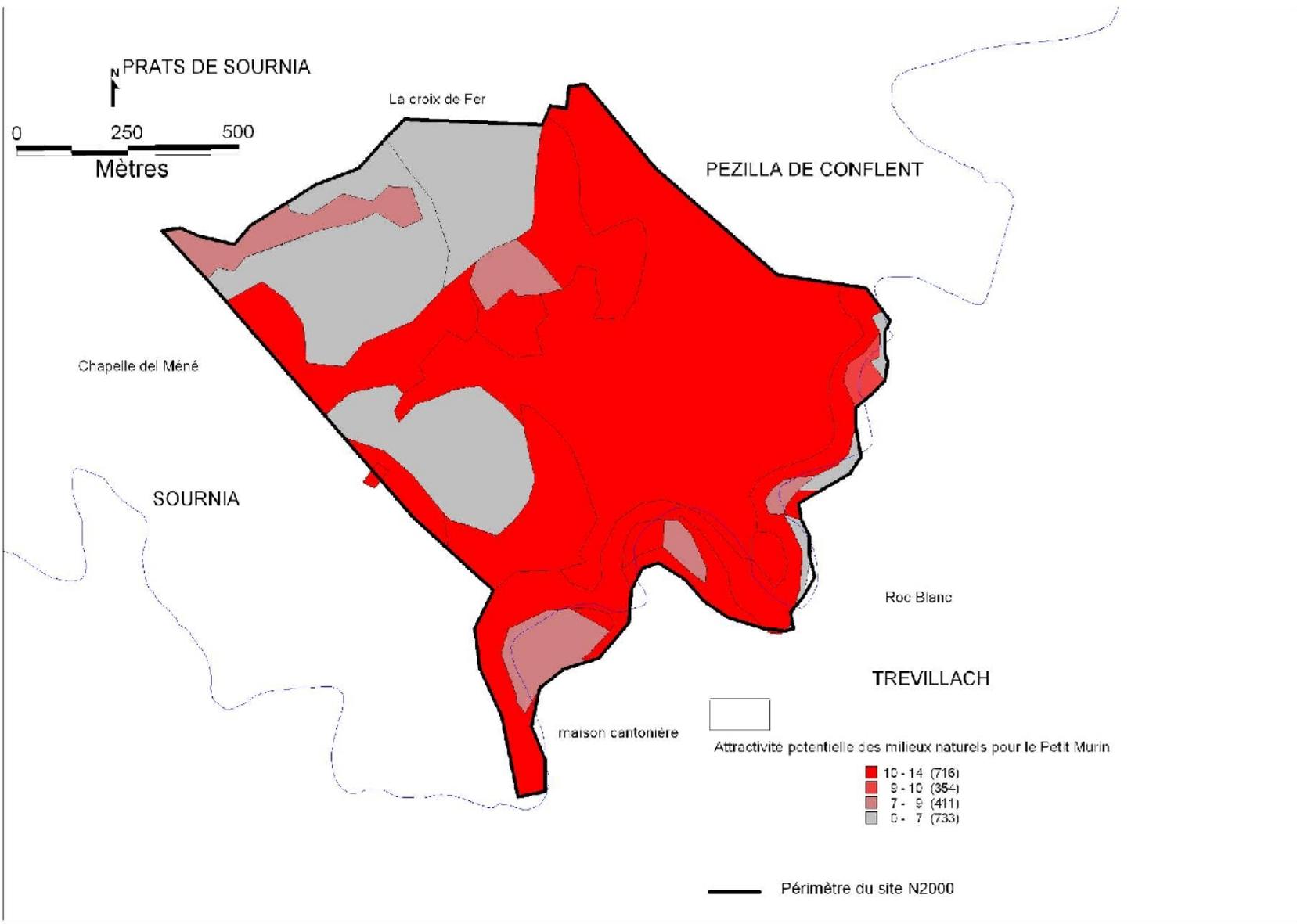


Figure 2: carte d'attractivité potentielle des milieux par le Rhinocophe euryale



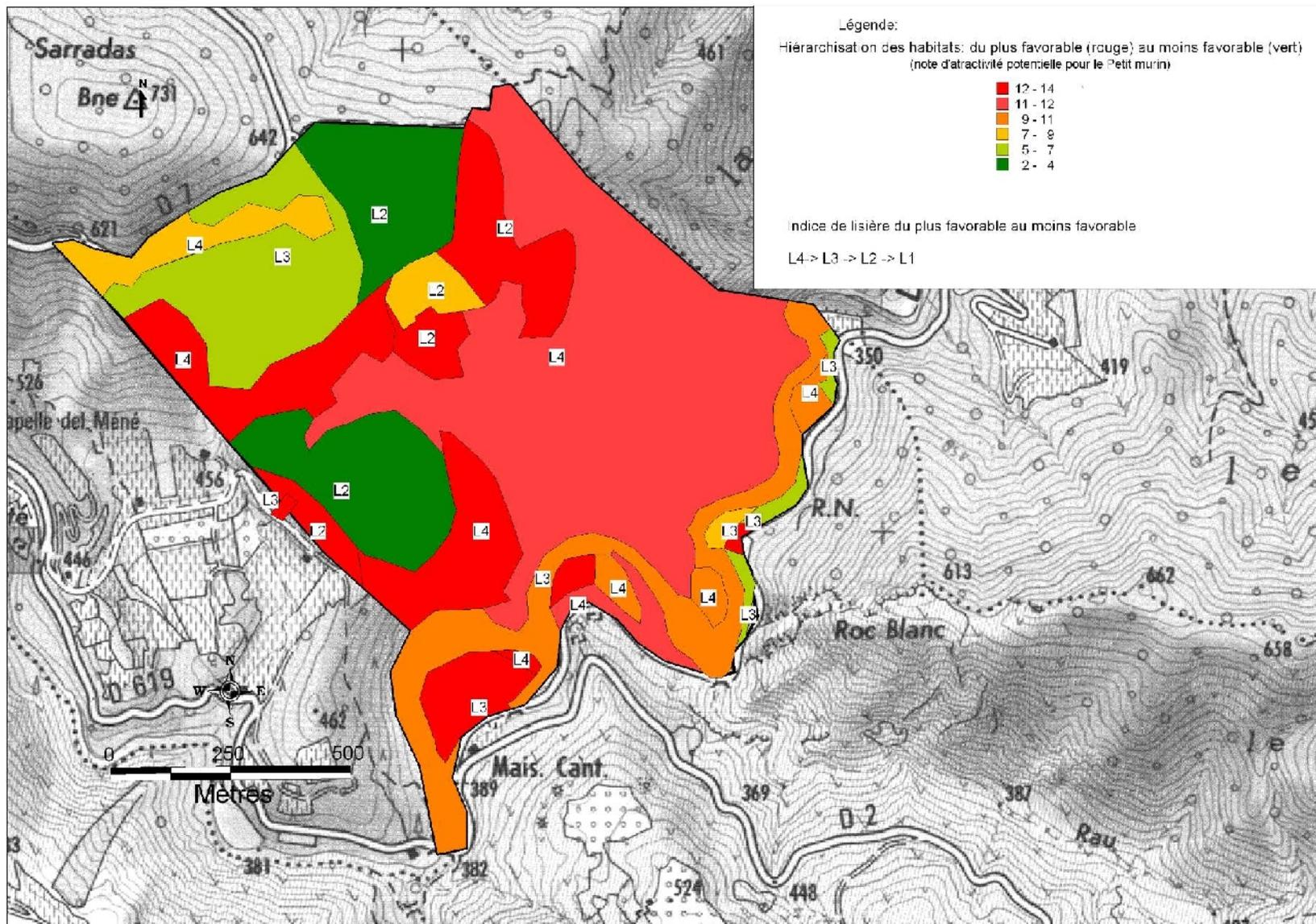


Figure 3: carte d'attractivité potentielle des habitats pour le Petit murin

## 2.4. Potentiel en gîtes dans les alentours des périmètres Natura 2000 et réseau de gîtes

Plusieurs cavités ont été identifiées dans les environs : la grotte de la chapelle del Méné sur la commune de Sournia, et quatre autres sur le site Natura 2000. Le gîte le plus proche connu historiquement est la mine de Montalba-le-château ; les autres exploitations minières sont situées à plus d'une dizaine de kilomètres du site de Prats de Sournia / Trévilach.

**Tableau 3: prospections effectuées dans un rayon maximal de 2km autour du périmètre du site**

Nom du site	Distance au site	Indice de présence de chauves-souris	Description et Date
Grotte del Méné	1,3 km	Guano	Suivis depuis le 25 mars 2008 ; porche d'où partent deux petites galeries ascendantes d'une vingtaine de mètres. Observation de 130 Rhinolophes euryales en juin 2008
Grottes	700m	Guano	Petites grottes à faibles développements, fréquentées par des Petits Rhinolophes le 28 mai 2009 ; une d'entre elle, plus grande, semble être plus fréquentée, au vu de l'abondance des crottes.

A partir des données disponibles (cette étude ; base de données Myotis) sur les sites situés dans et en périphérie proche (jusqu'à 2 km) des périmètres Natura 2000, mais aussi sur les autres sites connus dans les Pyrénées-Orientales, la présence de réseaux de gîtes (occupés simultanément et successivement par les individus d'une même colonie) peut être envisagée dans le secteur des Fenouillèdes.

Le Rhinolophe euryale est une espèce qui peut changer fréquemment de gîte même en période estivale, et qui utilise donc successivement un réseau de plusieurs gîtes au cours de l'année. Ce point a déjà été souligné dans plusieurs études réalisées sur l'espèce (Russo et al, 2002 ; Goiti et al, 2003 ; Lecoq, 2006). En fonction des périodes de fréquentations constatées, et des distances mesurées entre les gîtes on peut envisager certains échanges et ainsi mettre en évidence des éventuels réseaux de gîtes.

**Le Rhinolophe euryale utiliserait successivement le gîte situé sur la commune de Montalba-le-château, puis la grotte del Méné et enfin le gîte de Prats de Sournia / Trévilach pour la mise bas.**

### 3. Analyse écologique

En se basant sur les inventaires biologiques, l'analyse écologique a consisté à préciser, pour tous les éléments identifiés (habitats naturels, gîte à Chiroptères, espèces), leur exigences, leur dynamique sur le site, les menaces et l'état actuel de conservation.

Pour ce faire une fiche descriptive et synthétique a été réalisée, elle identifie :

- les modalités d'occupation par les chauves-souris de la grotte ;
- les enjeux pour les espèces ;
- les périodes de sensibilité ;
- la disponibilité en gîtes alentour, et les réseaux de gîtes identifiés ;
- la dynamique des populations de chauves-souris ;
- le statut de conservation des espèces et du gîte ;
- les menaces.

Les enjeux sont évalués selon les modalités suivantes :

- pour les gîtes à chiroptères : les modalités mises en place par le Groupe chiroptère de la SFEPM ;
- pour les espèces : méthodologie établie par le CSRPN et validée en 2007.

Code Natura 2000	8310.1	Fiche descriptive et analytique du gîte de Prats de Sournia / Trévilach					
Code CORINE	65	Grottes non exploitées par le tourisme – grottes à chauves-souris					
<b>Etat du milieu</b>							
Description	Grotte naturelle présentant plusieurs ouvertures.. Cette grotte est de faible dimension et les températures y sont élevées donc favorables aux mises bas en période estivale. Mentionnée historiquement comme habitat et nurseries à chauves-souris, elle a été localisée par le Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon (GCLR) en 2005.						
Modalités d'occupation	<b>EFFECTIFS MAXIMA OBSERVES en [2008 et 2009]</b>						
	Phase biologique		Post hivernage	Transit printanier			
	Période		Février	Mars	Avril	Mai	
	Rhinolophe euryale		/	/	/	[50-1]	
	Petit murin / Grand murin		/	/	/	/	
	Murin de capaccini		/	/	/	/	
	Minioptère de Schreibers		/	/	/	/	
	Grand rhinolophe		1	[9 – 27]	[3 – 8]	/	
	Petit rhinolophe		1	[1 – 1]	[0-1]	/	
			Estivage			Transit automnal	
			juin	Juillet	Août	Septembre	
	Rhinolophe. euryale		[0-930]	[1050-1450]	[0-1200]	/	
	P/G murin		[0-930]	[50-130]	[0-70]	/	
	Murin de Capaccini		[0-70]	[130-150]	[0-110]	/	
	Minioptère de Schreibers		/	[0-50]	[0-10]	[0-10]	
Grand rhinolophe.		/	/	/	[0-4]		
Petit rhinolophe		[0-1]	/	[0-4]	/		
Période de sensibilité des espèces au dérangement			Nov-fév	Mars-Avr	Mai-sep	octobre	
			Faible	Modérée	très marquée	?	
Enjeux pour les espèces	Espèce		Effectif max du gîte (2008-2009)	Effectif de référence (LR)	Note régionale de l'espèce	Note finale d'enjeux de conservation	Type d'enjeux
	Rhinolophe euryale		1450	3500	4	9	Enjeu très fort
	Murin de Capaccini		150	4500	6	8	Enjeu fort
	Petit murin / Grand murin		130	3500	5	7	Enjeu fort
	Minioptère de Schreibers		50	25000	5	5	Enjeu modéré
	Grand rhinolophe		27	5000	4	5	Enjeu modéré
	Petit rhinolophe		4	7500	4	5	Enjeu modéré
Disponibilité en gîtes	Des petites grottes à faible développement sont situées sur une barre rocheuse du site ; une grotte plus importante est située sur la commune de Sournia.						

Réseau de gîte	Rhinolophe euryale	En fonction des périodes de fréquentation constatées et des distances mesurées entre les gîtes on peut envisager certains échanges et ainsi mettre en évidence des éventuels réseaux de gîtes. Dans les Fenouillèdes, des échanges pourraient avoir lieu entre les sites de Montalbal-le-château et les gîtes des communes de Sournia, Prats de Sournia et Trévillach. L'important rassemblement constaté dans le gîte de Prats de Sournia / Trévillach (N max obs. 01-07-2008= 1450 individus $\pm$ 5%) début juillet ne peut vraisemblablement pas s'expliquer uniquement par l'arrivée d'animaux en provenance des sites voisins connus, ce qui impliquerait l'existence d'autres gîtes de transit printanier dans les environs.				
Dynamique des populations : données historiques	<b>Effectif maximum observé en été</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Etat de conservation</b>
	<b>Rhinolophe euryale</b>	800	350	0	1450	Défavorable
	<b>Murin de Capaccini</b>	0	350	0	150	Défavorable
	<b>Petit murin / Grand murin</b>	150	0	0	130	Défavorable
	<b>Minioptère de Schreibers</b>	500-600	70-100	0	50	Défavorable
Les effectifs des colonies des diverses espèces fréquentant la grotte sont très variables. En 2008, on observe que la totalité de la population de la grotte a déserté le site.						
Statut de conservation du gîte	<b>Note du gîte = 80 (Intérêt National)</b>					
<b>Menaces identifiées</b>						
Dérangement des espèces	Fréquentation humaine occasionnelle, mais pouvant être catastrophique lors de la période de présence des chauves-souris (grotte de petite dimension)					
Dégradation / destruction du gîte	Par une modification physique du gîte (obturation des ouvertures...); par entretien ou aménagement de la route (rectification des virages, élargissement de la route...)					
Destruction des habitats de chasse et voies de déplacements	Ripisylve, prairies, linéaires de formations arborées (ex : vergers)					
Raréfaction des espèces proies	Par utilisation de pesticide					
Intoxication de la chaîne alimentaire et	Pollution de l'eau (ex: rejet de la station d'épuration de Sournia), empoisonnement des insectes proies : emploi d'engrais, pesticides.					

**Tableau 4: synthèse de l'état de conservation des espèces inscrites au FSD pour le site Natura 2000 "Chiroptères des Pyrénées-Orientales" en période de reproduction**

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Habitat de l'espèce dans le site Natura 2000	État de conservation à l'issue de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (région LR) (2)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Rhinolophus euryale</i>	<b>Rhinolophe euryale</b>	1305	Grotte de Prats de Sournia / Trévillach	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	Eko-Logik / Myotis ; Référentiel chiroptère régional (DIREN LR)
<i>Myotis capaccinii</i>	<b>Murin de Capaccini</b>	1316	Grotte de Prats de Sournia / Trévillach	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	Eko-Logik / Myotis ; Référentiel chiroptère régional (DIREN LR)
<i>Myotis blythii</i>	<b>Petit murin</b>	1307	Grotte de Prats de Sournia / Trévillach	Défavorable mauvais	Stable	Eko-Logik / Myotis ; Référentiel chiroptère régional (DIREN LR)
<i>Miniopterus schreibersi</i>	<b>Minioptère de Schreibers</b>	1310	Grotte de Prats de Sournia / Trévillach	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	Eko-Logik / Myotis ; Référentiel chiroptère régional (DIREN LR)

(1) Nom d'après l'annexe II de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

#### 4. Les objectifs de conservation

Les objectifs de gestion ont été définis à partir de l'état des lieux et de l'analyse biologique réalisée et présentée ci-dessus.

Ils seront priorisés selon le niveau d'enjeu :

1 (prioritaire) : gîte à chauves-souris

2 : habitats d'intérêt communautaire prioritaires, voie de déplacement et / ou terrain de chasse pour les chauves-souris, menaces identifiées à court terme.

3 : menaces identifiées à moyen ou long terme, pas de menaces

Thématiques	Objectifs opérationnels	
Milieu rupestre	<b>Maintenir les chauves-souris de la grotte du Désix</b>	
	Priorité	1
Milieu agricole	<b>Maintenir des prairies naturelles ou non naturelles</b>	
	Priorité	2
	<b>Maintenir, entretenir, restaurer les linéaires des formations arborées</b>	
	Priorité	2
Milieu forestier	<b>Limiter les intrants agricoles</b>	
	Priorité	3
	<b>Maintien de la ripisylve</b>	
	Priorité	2
	<b>Intégrer la problématique chauves-souris au plan de gestion forestier</b>	
	Priorité	2
Milieu forestier	<b>Garantir une bonne structuration des lisières</b>	
	Priorité	2
	<b>Limiter les traitements chimiques en forêt</b>	
Priorité	3	
Milieu aquatique	<b>Maîtriser et réduire les polluants et rejets domestiques</b>	
	Priorité	2
sensibilisation	<b>Sensibiliser et informer sur les chauves-souris</b>	
	Priorité	3